SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Copargo

Objet : **Travaux d'exécution du projet de renforcement de la résilience des pisciculteurs de Karhum-Yaourou face aux effets des changements climatiques dans la commune de Copargo**

Référence SIGMaP : T_DST_100838

Avis n° :**62-3/**169**/MC/SE/PRMP/CCMP/SP-PRMP du** 25/06/**2025**

Identification de la procédure : **appel d'offres ouvert national**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Copargo publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 24 janvier 2025 et révisé en sa 3ème version puis publié le 15 mai 2025.

2. La Mairie de Copargo a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget primitif *des ressources* du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) et des fonds LoCAL, afin de financer le projet d'aménagements piscicole et hydroagricole et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'appel d'offres ouvert relatif aux **travaux d'exécution du projet de renforcement de la résilience des pisciculteurs de Karhum-Yaourou face aux effets des changements climatiques dans la commune de Copargo.**

3. La Mairie de Copargo sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants répartis en un (01) seul lot :

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
VU POUR BON A LANCER
COPARGO

Travaux d'exécution du projet de renforcement de la résilience des pisciculteurs de Karhum-Yaourou face aux effets des changements climatiques dans la commune de Copargo

Les travaux à réaliser sont relatifs aux travaux préparatoires, de mise au propre du site, d'aménagement, de maçonnerie – béton.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine, des aménagements hydroagricoles et subsidiairement dans le domaine du BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts;
- Avoir effectivement exécuté entant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours deux (02) marchés similaires d'un montant de : **quarante millions six cent cinquante mille quatre cent trente-deux (40 650 432) FCFA chacun** , justifiés par des copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions assorti du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte représentations ou organisation internationale au Bénin) ou tout autre personne morale de droit privé.

- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
  - Capacité financière

Cellule de Contrôle des MARCHES PUBLICS

❖ **Exigences d'ordre financier**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **: vingt millions trois cent vingt-cinq mille deux cent seize (20 325 216) FCFA** et justifié par une attestation financière délivré par une banque ou un organisme financier agréée en république du Benin ou ayant un correspondant en république du Benin.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) égal à : **cinquante millions huit cent treize mille quarante (50 813 040) FCF** et justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ **Exigences d'ordre techniques** :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine, des aménagements hydroagricoles et subsidiairement dans le domaine du BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au critère 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

- Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification

❖ **Exigences d'ordre financier** :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de : **vingt millions trois cent vingt-cinq mille deux cent seize (20 325 216) FCFA** et justifié par une attestation financière délivré par une banque ou un organisme financier agréée en république du Benin ou ayant un correspondant en république du Benin

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
  Et
- Une attestation d'assurance de risques professionnels indiquant l'objet du marché et de montant : **quarante-six millions sept cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (46 747 997) FCFA**

Cellule de Contrôle des MARCHES PUBLICS VU POUR BON A LANCER COPARGO le

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Copargo ; BP 11 Copargo ; e-mail : **al.assoundanicola@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après : **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** sis dans l'**ancien bloc administratif de la Mairie de Copargo de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes** « heure locale (GMT+1) » **et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30minutes** « heure locale (GMT+1) » **du lundi au vendredi.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 26/06/ **2025** de **08 heures à 12 heures 30 minutes** et **de 14 heures à 17 heures 30 minutes** « heure locale (GMT+1) ». Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 11 Copargo ; email : al.assoundanicola@mairie.bj ; sis dans l'**ancien bloc administratif de la Mairie de Copargo**, tél : **66 65 66 64**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier

peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original dans une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** »(offre technique et offres financière séparée par un intercalaire) et une (01) copie dans une enveloppe portant la mention « **COPIE** »(offre technique et offre financière séparées par un intercalaire), ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF de l'originale de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature puis la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **ancien bloc administratif de la Mairie de Copargo**, au plus tard le ..18../..07.../**2025** à **10 heures 00 minute** « heure locale (GMT+1) ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Cellule de Contrôle des MARCHES PUBLICS VU POUR BON A LANCER COPARGO LE

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la mairie de Copargo**, le ..18.../..07.../**2025** à **10 heures 30 minutes** heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent six mille cinq cent quatre (406 504) FCFA**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Les offres doivent être présentées et déposées sous peine de rejet.

Fait à Copargo, le 25../..06../ **2025**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MDGL - DEP PRMP COMMUNE DE COPARGO

B.Albert ASSOUNDA NICOLAS